



Calcium Bolus D₃

AVEC MAGNÉSIUM ET VITAMINE D₃

ALIMENT MINÉRAL DIÉTÉTIQUE (BOLUS) POUR VACHES LAITIÈRES
POUR RÉDUIRE LE RISQUE DE FIÈVRE VITULAIRE ET
D'HYPOCALCÉMIE SUBCLINIQUE

Pour fournir un apport ciblé en minéraux à la vache laitière dans la période de mise-bas et du début de la lactation. Le bolus contient un sel de calcium très bien toléré (sans chlorure de calcium), ce qui permet de ménager la muqueuse de la panse. Une fois arrivé dans la panse, le bolus se désagrège, permettant ainsi une libération intraluminaire continue de calcium et de magnésium rapidement disponibles durant 24 heures. Le formiate de calcium fournit du calcium librement disponible (ions Ca⁺⁺). Les déséquilibres en calcium déjà existants ou menaçants peuvent ainsi être compensés, resp. prévenus de manière rapide et efficace.

Disponible chez le vétérinaire.

COMPOSITION: Chlorure de magnésium, oxyde de magnésium.

CONSITUANTS ANALYTIQUES: Protéine brute 0,0%, matières grasses brutes 0,0%, fibres brutes 0,0%, cendres brutes 62,0%, humidité 19,0%, calcium (sous forme de formiate de calcium) 21,8%, sodium 0,0%, phosphore 0,0%, magnésium 3,9%, énergie 2,44 MJ/kg.

ADDITIFS/ KG: *Nutritionnels*: Vitamine D₃ (3a671) 121.287 UI. *Technologiques*: Format de calcium (1a238, calculé sous forme d'acide formique) 489,8 g.

1 BOLUS (202 g) CONTIENT: Calcium (sous forme de formiate de calcium) 44 g, magnésium 8 g, vitamine D₃ 24.500 IE, énergie 500 kJ, sels d'acides organiques* 98,9 g.

* calculé sous forme d'acide formique

RECOMMANDATION SUR L'ALIMENTATION: Pour les vaches laitières dans la période de mise-bas qui risquent de présenter un déséquilibre en calcium. Toutes les vaches à partir de la 2^{ème} lactation et celles qui ont déjà souffert une fois de fièvre vitulaire doivent être considérées comme vaches à risque.

Administrer 4 bolus au total par animal dans l'ordre chronologique suivant ou selon les instructions du vétérinaire :

1^{er} bolus: env. 24 à 12 heures avant le vêlage

2^{ème} bolus: immédiatement après le vêlage

3^{ème} bolus: 10 à 12 heures après le vêlage

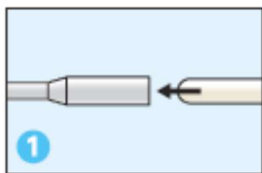
4^{ème} bolus: 20 à 24 heures après le vêlage

Il est recommandé de demander conseil à un vétérinaire avant l'utilisation.

Les bolus peuvent être administrés dès les premiers signes de mise bas jusqu'à 2 jours maximum après la mise bas (2 bolus max. / jour). L'utilisation simultanée de différents acides organiques ou de leurs sels est contre-indiquée si, pour l'un ou plusieurs d'entre eux, la teneur maximale autorisée est atteinte ou presque.

UTILISATION: Déchirer et retirer l'anneau de fermeture - Retirer le capuchon - Tirer l'anneau de sécurité vers le bas - Déchirer complètement la douille en plastique le long de la perforation - Retirer le bolus. Ne retirer le bolus du tube en plastique que juste avant l'administration. Le bolus fraîchement déballé est humide à la surface, ce qui facilite l'administration.

Utiliser l'applicateur de bolus CALCIUM BOLUS ou un modèle similaire pour administrer les boli. Immobiliser l'animal (tenu sous la mâchoire). Introduire l'applicateur avec précaution et de manière contrôlée le long de la voûte du palais en direction de la gorge. Une fois que l'extrémité antérieure de l'applicateur a passé la résistance du bourrelet de la langue, ne pas pousser l'applicateur plus loin. Libérez alors avec précaution le bolus, de manière à ce que l'animal puisse l'avaler spontanément et de lui-même.



1
Introduire le bolus dans l'applicateur.



2
Avancer l'applicateur avec précaution jusqu'à la hauteur du bourrelet de la langue.



3
Libérer le bolus (presser lentement) et retirer l'applicateur.

PRÉCAUTIONS:

Ne pas administrer à des animaux qui ne peuvent déjà plus se lever ou à des animaux qui présentent un réflexe de déglutition diminué. Ne pas administrer à des vaches présentant des signes de diminution de la fonction de la panse (inappétence). Ne pas utiliser des boli cassés. L'utilisation de l'applicateur de bolus n'est recommandée qu'aux personnes habituées à s'occuper de bovins. L'utilisation non-conforme de l'applicateur de bolus peut provoquer des blessures et la mort de l'animal. Si nécessaire, demandez à votre vétérinaire. Vérifier régulièrement si l'applicateur a été endommagé à l'usage. Ne plus utiliser les applicateurs endommagés.

CONSERVATION: Conserver au frais et au sec. A garder hors de portée des enfants.

PRÉSENTATIONS: 4 x 202 g (bolus)

DISTRIBUTION: Virbac Schweiz AG, Cherstrasse 4, CH-8152 Glattbrugg (CH32462)

RESPONSABLE DE L'ÉTIQUETTAGE:

αDE-BY-1-00022 chevita Tierarzneimittel GmbH, Raiffeisenstrasse 2, D-85276 Pfaffenhofen

Mise à jour de l'information: Janvier 2024